RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE DE LA MASCARADE

1. Si vous avez acheté votre costume, vous pouvez faire partie de la mascarade, vous serez alors évalué pour votre performance sur scène uniquement.

2. Si vous n'avez pas fabriqué vous-même votre cosplay, mais quelqu'un d'autre, il est quand même possible de vous présenter dans la mascarade. Il suffit d'inscrire le nom du designer / couturier sur la fiche d'inscription dans la section prévue à cet effet et faire signer la fiche d'inscription à l'artisan en question. Il sera alors possible de faire évaluer par nos juges le travail artistique accompli.

3. Vous pouvez spécifier pour quelle partie de votre costume vous désirez être évalué lors de l'évaluation artistique.

4. Pour l'évaluation de l'artisanat; tout vêtement, accessoires en main (incluant les armes) et les accessoires de scène devront être faits à la main. Les items disponibles commercialement ne seront pas pris en considération lors de l'évaluation de l'artisanat.

5. Les accessoires de scène ne seront pas pris en compte lors de l'évaluation de la prestation par les juges.

6. Toutes les armes et les accessoires doivent être approuvé par le comptoir de vérification d'armes à l'entrée de la convention et répondre aux conventions établies par la sécurité. Certaines exceptions peuvent se produire si une entente est faite avec la direction de la mascarade au préalable.

7. Les armes, les objets portés dans les mains ainsi que les accessoires de scène devront être également présentés au Chef Ninja dans la Green Room. Si un membre de l'organisation du SaGGeek considère un accessoire dangereux pour l'assistance (ex. glisser des mains et blesser un spectateur), ils se réservent le droit d'en interdire l'utilisation.

8. Tout accessoire de grande taille placé sur la scène avant une performance doit peser un maximum de 20 livres (9 kilogrammes). Les dimensions devront être de 2 mètres de hauteur et largeur maximale, ainsi que 0.90 mètres de profond au plus.

9. Veuillez s'il vous plait préparer d'avance votre musique pour votre performance. Elle devra être fournie au comptoir lors de la remise de votre fiche inscription en format audio (mp3 sur clé USB). La trame fournie devra durer 2 minutes ou moins. Nous vous demandons, dans le cas d'une trame narrative, de ne pas utiliser les voix d'acteurs originaux et d'utiliser votre langue maternelle lorsque vous ferez la narration.

10. Aucune chanson ne pourra être téléchargée sur place par nos techniciens ou autres membres de l'équipe du SaGGeek.

11. Si la piste audio fournie ne répond pas à la réglementation exigée, il est possible que la trame choisie par le participant doive être remplacée, coupée ou retirée de la mascarade. La décision finale revient l'organisation à savoir si elle est acceptée ou non.

12. Adhérez strictement à la limite de temps de deux minutes (2min.). Le personnel de scène (Ninja) placera un maximum de trois (3) accessoires avant votre entrée et les retireront après votre performance. Il y aura un délai de quarante secondes (40sec.) pour procéder aux changements pour la prochaine présentation.

13. Tout participant à la mascarade âgé de moins de 18 ans dois présenter une fiche d'inscription signée par un parent ou un tuteur légal pour accéder à la ''Green Room''.

14. Seuls les participants à la mascarade inscrits sur la fiche d'inscription et l'assistant/ninjas personnel sont autorisés en arrière scène et dans la Green Room. Famille, amis et les médias auront des places en salle à leur disposition et devront rester dans l'audience.

15. Un maximum de six (6) personnes seront acceptés par entrées.

16. Un participant ne peut se présenter qu'une seule fois sur scène lors de la mascarade. Si un concurrent a conçu plusieurs costumes, ceux-ci devront être portés par des personnes différentes dans la même entrée.

17. Aucune assistance ne sera fournie de la part des organisateurs, des bénévoles de l'équipe SaGGeek ou de tout autres personnes externes. À l'exception de l'équipe désignée à cet effet (ninja) ou d'une entente au préalable. Prévoyez un assistant/ninja si votre vision ou vos déplacements sont réduits.

18. La performance devra être effectuée sur la scène uniquement.

19. Il est possible de se départir d'objets sur la scène lors de votre performance, mais tacher, marquer ou endommager la scène est interdit. Tout ce qui nécessite du temps de nettoyage sur scène n'est pas permis. La scène doit être dans le même état qu'à votre arrivée.

20. Les effets spéciaux produits en utilisant les matériaux suivant ne sont pas tolérés;
    - La poudre
    - Les confettis métalliques (Lamé)
    - Les confetti de papier (Incluant les pétales de fleur)
    - Le feu
    - La fumée (naturelle ou artificielle)
    - L'eau
    - Les armes fonctionnant avec des projectiles
    - Les pétards utilisant de la poudre à canon
    - Le papier ''flash''

21. Les lumières de type laser sont autorisées. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de diriger le faisceau lumineux vers le public ou les bénévoles du SaGGeek.

22. Il est obligatoire de prévenir l'organisation si votre costume comporte n'importe quel type de lumière ou éclairage. Pour protéger les gens dans l'assistance, nous devons faire une annonce d'intérêt général pour prévenir de possibles crises d'épilepsie ou autres dangers liés au lumières.

23. Notez que le SaGGeek arrêtera toute représentation jugée dangereuse où posant un obstacle au déroulement normal de l'évènement. Lorsque vous prévoyez des effets spéciaux veillez à en informer le SaGGeek avant de monter sur scène.

24. Une fois l'ordre de présentation décidé, l'ordre ne peut être changé sous aucun prétexte. (Exc. Situation médicale urgente)

25. Si un participant doit quitter ou s'absenter de la Green Room, il est responsable d'aviser le bénévole surveillant qui lui est attitré de son absence. Une (1) heure avant la mascarade, les portes seront sellées. C'est-à-dire qu'aucune circulation entrante ou sortante ne sera autorisée, que ce soit pour les toilettes, fumer une cigarette etc…). De ce fait, si un participant ne s'est pas présenté à temps, il sera disqualifié.

26. L'organisation se réserve le droit de disqualifier tout participant ayant un comportement inapproprié envers les autres participants ou un membre de l'équipe du Saggeek. Aucun type de menace, harcèlement ou manque de respect ne sera toléré. Sachez que les personnes responsable de la mascarade sont là pour vous soutenir, si vous voyez une situation d'abus, partagez-le avec nous.